

Demande de financement

(Pour les organismes situés sur le territoire français)

Intitulé du projet :

Organisme portant le projet :

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Site internet :

Adresse mail :

Organisme portant le projet, s'agit-il d'un organisme :

- reconnu d'utilité publique : ☐ Oui ☐ Non
- d'intérêt général autorisé à émettre des reçus fiscaux pour les dons : ☐ Oui ☐ Non
 - o Si vous avez répondu oui à la question ci-dessus, dispose-t-il d'une confirmation écrite de l'administration fiscale française : Oui ☐ Non ☐

Si votre organisme a pour objet l'aide aux personnes en difficulté (repas, soins, logement etc.), la législation allemande à laquelle nous sommes soumis ne nous autorise pas à vous financer. Il est donc inutile de déposer votre demande.

- Assujettissement à l'impôt en Allemagne : ☐ Oui ☐ Non

Responsable du projet :

Nom :

Adresse postale :

Adresse mail :

Téléphone :

Présentation et objectifs du projet :

Description du public cible :

Coût total :

Montant du financement sollicité auprès de la Rhein-Stiftung Fondation du Rhin :

(Joindre le détail des ressources et des dépenses)

Coordonnées bancaires :

Titulaire :

IBAN :

BIC :

Phase actuelle du projet :

Quel est l'état d'avancement de votre projet ?

- ☐ Idée
- ☐ Planification
- ☐ Mise en œuvre
- ☐ Projet terminé

Date de démarrage du projet :

Date de fin du projet :

Documents à joindre

1. Pour un organisme reconnu d'utilité publique : justificatif
2. Pour un organisme d'intérêt général autorisé à émettre des reçus fiscaux pour les dons : justificatif (rescrit)¹
3. Statuts et documents constitutifs de l'organisme portant le projet
4. Le cas échéant, dernier rapport annuel ou rapport d'activité de votre organisme

En cas de financement de votre projet par la Rhein-Stiftung Fondation du Rhin, vous vous engagez à mentionner la Rhein-Stiftung Fondation du Rhin sur tout document lié audit projet et destinés à des tiers

Enfin, vous vous engagez à nous transmettre au terme du projet :

- un reçu fiscal de don (Formulaire Cerfa n°11580*03) en contrepartie des sommes perçues
- un descriptif de l'exécution du projet et de l'utilisation des fonds

Lieu, date:

Signature:

¹ Seuls les demandes accompagnées d'une confirmation écrite seront examinées. Cette confirmation s'obtient en adressant une demande à l'administration fiscale française (rescrit). L'absence de réponse de l'administration fiscale dans un délai de 3 mois vaut reconnaissance de la qualité d'organisme d'intérêt général.